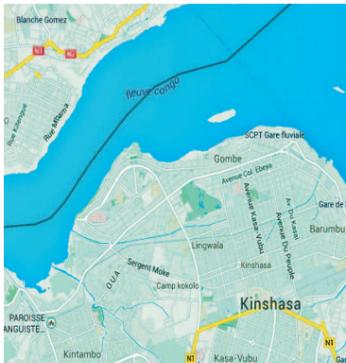


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3835 - VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020

COALITION LAMUKA

Pas de tension entre Martin Fayulu et Adolphe Muzito



Adolphe Muzito et Martin Fayulu

Le parti Engagement pour la citoyenneté et le développement (Ecidé) rejette l'idée d'une crise entre son leader, Martin Fayulu, et un autre dirigeant de la coalition Lamuka, Adolphe Muzito. Pour cette formation politique, il n'y a pas de tension entre ces deux leaders qui, d'ailleurs, se préparent à se passer le flambeau de la présidence tournante de cette plate-forme politique.

Ce qui dément les allégations d'un média en ligne qui avait indiqué, dans l'une de ses livraisons, que les deux leaders de la coalition Lamuka auraient des points de divergence sur le contenu de la déclaration devant sanctionner la remise et reprise.

Page 2

ARPTC

L'effectif du collège des conseillers désormais au grand complet



Joseph-Alfred Ponde Isambwa et Prince Cokola Ntwali Katintima prêtant serment

Les deux nouveaux membres, Prince Cokola Ntwali Katintima et Joseph-Alfred Ponde Isambwa, ont re-

joint et complété l'équipe déjà en service depuis juin dernier suite à leur prestation de serment à l'audience

solennelle publique du Conseil d'Etat présidée par le magistrat Joseph Tsimba Khonde, le 23 septembre. Nommés par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, aux termes de l'ordonnance du 10 septembre 2020, les deux promus sont prêts à relever les défis de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPTC) qui vont dans le sens de développer la numérisation et d'assainir le secteur de manière à permettre l'expression d'une concurrence loyale dans l'intérêt de toutes les parties.

Page 4

COVID-19

Les agents de la riposte continuent de réclamer leurs arriérés de salaire



Un agent de la riposte

Leur manifestation de ce jeudi 24 septembre, visait à interpeller le numéro 1 de l'Institut national de recherche biomédicale, le Dr Jean Jacques Muyembe, pour qu'il prenne ses responsabilités afin qu'ils soient remis dans leurs droits. Les manifestants qui réclament leurs arriérés de salaire, pointent un doigt accusateur sur le ministre de la santé sur qui pèsent des soupçons de détournement

des fonds alloués à la riposte contre la Covid-19.

A noter que l'Inspection générale des finances qui avait initié un audit sur la gestion desdits fonds, avait conclu qu'il y a eu mégestion au ministère de la Santé et avait, pour ce faire, saisi la justice qui, à son tour, a transmis le dossier à l'Assemblée nationale pour obtenir la poursuite contre le ministre de la Santé.

Page 3

AMICAUX FIFA

Nsengi convoque vingt-huit Léopards pour affronter le Burkina et le Maroc

Les Léopards de la RDC disputent deux matchs amicaux internationaux de fixation, le 9 et 13 octobre 2020 au Complexe sportif Moulay Abdallah à Rabat. Les Etalons du Burkina Faso et les Lions de l'Atlas du Maroc sont les deux ad-

versaires des fauves congolais pour ces deux rencontres amicales Fifa, en prévision de la double confrontation contre l'Angola en troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Can/Cameroun 2021 prévue en novembre 2020.

L'on note des absences de taille dans les rangs des Léopards pour ces deux rencontres amicales Fifa, notamment celles de Bakambu, Muleka, Maghoma, Moke. Le sélectionneur Christian Nsengi en a donné les raisons.

Page 5

ÉDITORIAL

Nations désunies

Ce que démontre de façon accablante la 75ème Assemblée générale des Nations unies qui se tient en mode virtuel à New York est bien le fait que l'ONU devient un champ de bataille sur lequel s'affrontent ouvertement les superpuissances de la planète. Les propos qu'y ont tenus cette semaine le président des Etats-Unis Donald Trump et le président de la Chine Xi Jinping en apportent la triste, très triste preuve.

La vérité est bien que les plus hautes autorités américaines et chinoises ont décidé de s'affronter non plus de façon plus ou moins dissimulée comme c'était le cas jusqu'à présent, mais de façon très directe. Vrai sur le plan stratégique comme on le voit en Mer de Chine du sud et, plus au nord, à proximité immédiate de l'île de Taïwan, ce duel l'est plus encore depuis des mois, voire même depuis des années sur le plan économique et financier comme le confirment les tensions croissantes entre les deux pays dans de nombreux domaines.

Face à la guerre larvée qui s'engage ou plutôt se précise la communauté internationale ne sait visiblement pas quoi faire pour en limiter les dégâts inévitables. Si la question est clairement évoquée dans les enceintes réelles ou virtuelles où se retrouvent de temps à autre ses dirigeants pour parler des grands problèmes du temps présent, elle ne sait manifestement pas comment agir pour convaincre les plus hautes autorités de Beijing et de Washington de chercher une issue pacifique aux conflits qui les opposent. Une passivité, une impuissance, une paralysie d'autant plus graves qu'elles se précisent de jour en jour dans le contexte dramatique créé par l'accélération du dérèglement climatique, la pandémie du coronavirus et la crise économique globale qui en résulte sur les cinq continents.

Comme nous l'avons écrit ici même à maintes reprises ces derniers mois, la seule façon d'amener les Grands de ce monde à mettre un terme au duel qui les oppose serait de faire entendre avec force la voix de la communauté mondiale avant qu'il soit trop tard, autrement dit de tout mettre en œuvre pour réunir les nations désunies. Mais, hélas !, on en est encore loin, très loin comme le démontrent les débats qui se déroulent aujourd'hui aux Nations unies.

Le Courrier de Kinshasa

COALITION LAMUKA

Pas de tension entre Martin Fayulu et Adolphe Muzito

Les violons s'accorderaient bien entre les deux leaders qui se préparent à se passer le flambeau de la présidence tournante de cette plate-forme politique.



Adolphe Muzito et Martin Fayulu, au premier plan DR

Le parti Engagement pour la citoyenneté et le développement (Ecidé) rejette l'idée d'une crise entre son leader, Martin Fayulu, et un autre dirigeant de la coalition Lamuka, Adolphe Muzito. Pour cette formation politique, il n'y a pas de tension entre ces deux leaders.

Dans une mise au point parvenue à la presse, la cellule de communication du parti de l'un des challengers de Félix-Tshisekedi à l'élection présidentielle de décembre 2018 fustige un article posté sur un média en ligne émettant de Kinshasa qui a parlé d'une tension qui existerait entre Fayulu et Muzito autour de la remise et reprise.

Pour l'Ecidé, la coalition Lamuka se porterait bien et les travaux préparatifs pour la passation du bâton de commandement entre les deux hommes avancent normalement. « Le journal 7sur7.

cd vient de publier un article contenant des fausses informations. Merci aux lecteurs de ne pas en tenir compte. La coalition Lamuka se porte bien et les travaux pour la remise et reprise avancent à merveille », est-il écrit dans ce document qui pense ainsi mettre fin à ce qui est qualifié de rumeur.

Ce média en ligne, note-t-on, avait indiqué dans l'une de ses livraisons que les deux leaders de la coalition Lamuka auraient des points de divergence sur le contenu de la déclaration devant sanctionner la remise et reprise de leur plate-forme politique. « Il s'observe depuis quelques jours une tension entre Martin Fayulu, président entrant, et Adolphe Muzito, président sortant de la coalition Lamuka », a révélé le média en ligne. Et de poursuivre que les deux hommes auraient

des points de vues diamétralement opposés sur le contenu de la déclaration devant sanctionner la remise et reprise de la présidence tournante de la coalition Lamuka. « Fayulu aurait même refusé de prendre au téléphone Muzito, à deux reprises », a informé le média en ligne, citant une source sous couvert de l'anonymat. 7sur7.cd qui va jusqu'à admettre que cette situation serait, d'ailleurs, l'une des causes du retard pris de la cérémonie de remise et reprise entre les présidents des partis politiques Fayulu et Muzito.

Il est rappelé que la cérémonie de remise et reprise initialement prévue le week-end dernier entre Adolphe Muzito et Fayulu avait été renvoyée à une date ultérieure.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Les agents de la riposte continuent de réclamer leurs arriérés de salaire

La manifestation de ce jeudi 24 septembre visait à interpeller le numéro 1 de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB), le Dr Jean Jacques Muyembe, pour qu'il prenne ses responsabilités afin que les agents de la riposte contre la Covid-19 soient remis dans leurs droits.

Les choses n'ont pas beaucoup évolué au niveau des agents commis à la riposte qui continuent d'attendre désespérément leur dû. A l'Institut national de recherche biomédicale (INRB), le climat est à la révolte. Les infirmiers et autres prestataires de ce centre de recherche, épicerie de la riposte contre la Covid-19, ont à nouveau battu le pavé ce jeudi 24 septembre pour réclamer leurs arriérés de salaire, cinq mois pour les uns et trois mois pour les autres. En tout cas, la tension était perceptible dans la matinée, sur fond d'invectives et des chants hostiles à l'endroit du ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, sur qui pèsent des graves soupçons de détournement des fonds alloués à la riposte.

Les agents engagés dans la lutte contre le coronavirus ont gagné la rue, une manière de manifester leur colère contre les abus dont ils ont été l'objet de la part des gestionnaires des fonds alloués à la riposte. Nonobstant les risques qu'ils ont pris dans



Un agent de la riposte

la prise en charge des malades, ils ne s'expliquent pas qu'ils puissent sortir de cette tragédie les mains bredouilles alors que la riposte a généré d'importants fonds. Après avoir investi l'Institut national pilote de l'enseignement des sciences de santé (INPSS) où ils ont fait du boucan, brûlant au passage des

pneus, les manifestants ont mis le cap sur l'INRB. Là-bas, ils ont carrément dérangé la quiétude du personnel trouvé sur les lieux, poussant l'outrecuidance jusqu'à bloquer l'accès à tous ceux qui s'y rendaient pour le test voyage.

C'était, dit-on, une manière pour eux d'attirer l'attention

des responsables de ce centre de recherche et, en particulier, du Dr Jean Jacques Muyembe, le chef de la riposte. « Nous sommes venus ici exprimer notre ras-le-bol. Nous avons sollicité à plusieurs reprises d'être rétablis dans nos droits, ça n'a jamais été fait. C'est pour cela que nous sommes ici

aujourd'hui, pour manifester, bloquer tous les passagers qui viennent faire le test, et pour que le docteur Muyembe, lui le numéro 1 de la riposte, puisse prendre ses responsabilités afin que les agents de la riposte Covid-19 soient remis dans leurs droits », a déclaré un des manifestants, excédé par tant de mépris affiché par les responsables de l'INRB à leur endroit. Plus grave, certains manifestants ont déclaré n'avoir perçu que la moitié de leur salaire pour les quelques rares fois qu'ils ont été rémunérés.

Pour rappel, l'Inspection générale des finances avait initié un audit sur les fonds alloués à la riposte contre le coronavirus et avait conclu qu'il y a eu mégestion au ministère de la Santé. Il avait alors saisi la justice qui, à travers le Conseil d'Etat, a transmis le dossier à l'Assemblée nationale pour obtenir la poursuite contre le ministre de la Santé Eteni Longondo.

Alain Diasso

ONU

Félix Tshisekedi appelle au renforcement de la collaboration entre la Monusco et les FARDC

Dans son intervention, par visio-conférence, le 22 septembre, à la 75ème Assemblée générale des Nations unies, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est revenu sur la situation sécuritaire en RDC qu'il a qualifiée de préoccupante.

Il a présenté à la communauté des nations les contours liés à cette situation aux fins d'une meilleure appréhension des enjeux. Le chef de l'Etat congolais a mis un accent particulier sur la partie orientale du pays en proie à l'insécurité. « La paix n'y est pas encore totalement retrouvée », a regretté Félix Tshisekedi qui a stigmatisé le rôle néfaste que jouent certains éléments résiduels des groupes armés, aussi bien nationaux qu'étrangers.

« Ils s'attaquent non seulement aux éléments de nos forces armées, mais aussi aux soldats de la paix de la MONUSCO, qui nous assurent de leur appui logistique, ainsi qu'à la population civile. Tout

cela, dans le but de saper les efforts déployés par le gouvernement pour la stabilité de la RDC et de la région », a-t-il indiqué. Exactions récurrentes et violations massives des droits humains, notamment par des viols et des massacres à répétition des populations civiles dans les coins isolés de certains territoires de l'Est du pays, à l'instar de Beni et ses environs, de Djugu en Ituri et de Rutshuru, font partie du lot quotidien des populations victimes. Félix Tshisekedi s'est engagé dans la quête des stratégies idoines visant à affaiblir et anéantir ces

groupes armés qui, par ailleurs, disposent des ressources financières considérables.

Réchauffer la collaboration avec la Monusco

Ce qui implique la relance, ou mieux, le renforcement de la collaboration sur le terrain entre les militaires de la Monusco et les FARDC. C'est, à ce stade, la solution plausible pour restaurer l'autorité de l'Etat dans cette partie de la République en proie à la violence. Alors que l'option du retrait définitive des troupes de la Monusco avait déjà été actée, Félix Tshisekedi estime que

cette période charnière devrait être mise à profit avec, à la clé, une synergie de lutte contre les forces négatives qui pullulent dans la région. En attendant la revue et le dialogue stratégiques pour la transformation de la présence onusienne en RDC, il est d'avis qu'une telle option aiderait le pays à résorber tant soi peu, l'épineuse question de l'insécurité à l'Est.

« En attendant que nous puissions nous convenir sur les contours définitifs de l'avenir de la MONUSCO sur le territoire national, le vœu de la RDC est, pendant cette

période de préparation à la sortie, le renforcement de la collaboration sur le terrain au sein des unités de la MONUSCO et avec les FARDC afin que la puissance de feu attendue pour protéger la population et restaurer la paix, la sécurité et l'autorité complète de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national, y compris dans les localités où la présence des groupes armés est encore visible », a affirmé le président Félix Tshisekedi.

Et d'ajouter : « Ma détermination est de redonner le plus tôt possible le sourire aux populations de l'Est de mon pays qui vivent dans l'insécurité depuis plus de deux décennies. Pour ce faire, la RDC s'inscrit en faveur du principe d'accroître la capacité opérationnelle de la brigade d'intervention, notamment en la dotant des unités spéciales adaptées à la guerre asymétrique que nous imposent les groupes armés à l'Est du pays ».

« En attendant que nous puissions nous convenir sur les contours définitifs de l'avenir de la MONUSCO sur le territoire national, le vœu de la RDC est, pendant cette période de préparation à la sortie, le renforcement de la collaboration sur le terrain au sein des unités de la MONUSCO et avec les FARDC afin que la puissance de feu attendue pour protéger la population et restaurer la paix, la sécurité et l'autorité complète de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national, y compris dans les localités où la présence des groupes armés est encore visible »

A.D.

ARPTC

L'effectif du collège des conseillers désormais au grand complet

Les deux nouveaux membres, Prince Cokola Ntwali Katintima et Joseph-Alfred Ponde Isambwa, ont rejoint et complété l'équipe déjà en service depuis juin dernier suite à leur prestation de serment à l'audience solennelle publique du Conseil d'Etat présidée par le magistrat Joseph Tsimba Khonde, le 23 septembre.

Nommés par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, aux termes de l'ordonnance du 10 septembre 2020, Prince Cokola Ntwali Katintima et Joseph-Alfred Ponde Isambwa sont entrés en fonction suite à leur prestation de serment. Car, comme l'a rappelé le greffier, la notification ne suffit pas pour ce faire. Ils se sont soumis à l'obligation de prêter serment comme requis par la législation en ces termes : « *Devant Dieu et la nation, je jure obéissance à la Constitution et aux lois de la République démocratique du Congo et m'engage à remplir loyalement les fonctions qui me sont confiées et à n'entreprendre aucune activité contraire à l'honneur et à la dignité de mes fonctions* ». Ce, en présence notamment du Conseiller principal du président aux Pntic, en l'occurrence Freddy Lukaso. Le collège des conseillers de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPTC) présidé par Christian Katende Mukinayi est donc désormais au complet depuis ce mercredi 23 septembre.



Joseph-Alfred Ponde Isambwa et Prince Cokola Ntwali Katintima prêtant serment

Au terme de la cérémonie, Prince Cokola Ntwali a soutenu déjà être informé de la dynamique en cours de l'équipe dont il s'est réjoui d'avoir rejoint les rangs. « *Nous avons déjà eu des échanges avec les autres membres du collège. Nous sommes déterminés à nous mettre au travail en vue d'améliorer la qualité des services. Le plus grand souci est d'offrir le meilleur aux utilisateurs finaux qui doivent trouver leur compte dans les services fournis par les opérateurs des télécommunications. De manière globale, nous*

allons assumer pleinement le rôle de la régulation avec les autres membres dont la compétence est avérée. L'équipe est prête à travailler, la stratégie globale telle que définie va être présentée par le président de l'ARPTC », a-t-il dit. Quitte à renchérir sur le sujet, Joseph-Alfred Ponde Isambwa a fait part de son engagement à se dévouer aux nouvelles responsabilités confiées par le président de la République « *après près de 47 ans sous le drapeau* ». L'ex-auditeur général des Forces armées de la RDC a soutenu à cet effet :

« *La population peut attendre de moi un travail bien fait* ».

Des priorités

De son côté, le président du Collège des conseillers, Christian Katende Mukinayi, est revenu sur les priorités de l'ARPTC qui vont dans le sens de « *développer la numérisation de l'administration, beaucoup de contenus locaux, des infrastructures de base. Faire en sorte qu'il y ait une connectivité beaucoup plus importante, assainir le secteur de manière à permettre l'expres-*

sion d'une concurrence libre et loyale dans l'intérêt de toutes les parties ». Il n'a donc pas, vu les circonstances, manqué de souligner à propos de son équipe : « *Nous étions déjà à pied d'œuvre, ceux qui nous rejoignent vont continuer le travail déjà initié avec nous* ».

A titre de rappel, l'actuel collège des conseillers de l'ARPTC a pris ses fonctions le 22 juin 2020 composé alors de cinq membres. Présidé par Christian Katende, secondé à ce poste par Lydie Omanga en qualité de vice-présidente, il avait dans son effectif trois conseillers. L'arrivée de Prince Cokola Ntwali Katintima et Joseph-Alfred Ponde Isambwa vient porter au complet ledit effectif qui avait jusqu'ici dans ses rangs Gauthier Kamashi, Ilunga Bruno et Alain Mushidi. C'est désormais une équipe forte de ses sept membres qui entend donner le meilleur à partir du siège social de l'ARPTC domicilié à l'immeuble 1113 en remplacement de celle conduite par Odon Kasindi.

Nioni Masela

FUNÉRAILLES DE MWIMBA TEXAS

Les albinos et les sportifs dans la rue pour exiger la célérité dans le programme

Ils trouvent anormal que plus de trois semaines après son décès, le corps du catcheur albinos continue à être gardé à la morgue et qu'aucun programme des obsèques ne soit, jusque-là, établi.

Les catcheurs et autres sportifs de la ville-province de Kinshasa ainsi que les albinos, membres de la Fondation Mwimba Texas (FMT) comptent battre le pavé, en vue d'exiger la célérité dans l'organisation des funérailles du champion d'Afrique de catch et leader du catch classique éducatif et philanthropique et président du Catch club Inter Africa, Alphonse Mwimba Makiese Texas. Dans leur programme, les sportifs seront dans la rue le 25 septembre 2020, dans une marche qui commencera à la Fédération nationale de catch, pour passer devant certains ministères impliqués dans l'organisation de ces funérailles. Il s'agit de ceux des Sports, des Personnes vivant avec handicap et d'autres vulnérables, des Finances, du Budget, à la Primature ainsi qu'au Palais de la Nation, pour solliciter l'implication personnelle du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. L'objectif est de pousser ces responsables à accélérer ce dossier en vue de rendre un hommage mérité à ce fils du pays qui a porté haut l'étendard de la RDC. De leur côté, les albinos, membres de l'ONG éponyme créée et dirigée pendant vingt-trois ans par Mwimba Texas compte également se mobiliser à leur tour en vue de descendre dans la rue,



pour réclamer des obsèques dignes à celui qui est considéré comme l'icône dans la lutte pour leurs droits et leur bien-être. Déjà, dans leur passage dans des émissions télévisées, ces albinos regrettent que malgré tout ce que Mwimba Texas a fait dans ce pays dans le domaine du catch, puis des droits humains, dans la lutte pour les droits et le bien-être des albinos, son corps traîne pendant plus de trois semaines à la morgue. « *Le gouvernement lui-même a décidé d'honorer la mémoire de notre président, en lui offrant des funérailles dignes. Au début, les choses semblaient bien marcher mais, depuis un certain temps, nous constatons une tergiversation de la part des ministères associés à ce programme dont celui de Budget, qui exige encore des documents déjà introduits auprès de ses services comme*

si Mwimba Texas n'était pas connu et que sa mort était incertaine », a expliqué un membre de la Fondation Mwimba Texas.

Une mémoire courte

Les sportifs, la Fondation Mwimba Texas ainsi que des membres de famille de Mwimba Texas disent déceler une négligence sinon un désintéressement de la part de ces ministères, pour des obsèques officielles telles que promises par le gouvernement. « *Que chacun de ces responsables nous dise qu'il n'a pas connu Texas dans ses dimensions, soit en tant que catcheur ou encore en tant que défenseur des droits humains et des personnes vulnérables. De son vivant, nombreux d'entre eux disaient de bonnes choses de lui. Nous nous rendons compte que son décès les a vraiment séparés et a effacé tous les souvenirs. Mais, c'est vite fait !* », a regretté Clarisse Mayemba, conseillère à la FMT.

Les albinos ainsi que les proches du défunt Mwimba Texas appellent le gouvernement à se prononcer clairement sur les vraies motivations qui conduisent au blocage constaté dans l'avancement de ce dossier. « *S'ils ne veulent pas tenir cette pro-*

messe faite au lendemain de la mort de Mwimba Texas, qu'ils nous le disent ouvertement. Cela va nous permettre de nous prendre en charge, au lieu de nous laisser dans l'expectative pendant près d'un mois, avec toutes les conséquences que cette situation peut avoir sur chacun de nous ainsi que sur nos activités. Car, on ne peut pas vaquer librement à nos occupations alors que le corps de Texas, notre cher président et papa, traîne encore à la morgue, non loin de nos maisons respectives », se plaignent les membres de l'ONG des albinos.

Le président de l'ONG des albinos, Alphonse Mwimba Makiese Texas, rappelle-t-on, est décédé depuis le dimanche 30 août, à Kinshasa, de suite d'un malaise. Compte tenu de sa notoriété, le gouvernement de la République a décidé d'organiser des obsèques officielles pour lui, en prenant en charge les frais de ces funérailles. Ce qui fait que le programme de l'inhumation dépend également du gouvernement. En attendant, la veuve et ses enfants, sa famille et ses proches, dont les sportifs et les membres de la fondation des albinos qu'il a créée et dirigée, continuent à tenir le deuil au camp Badiadindi, à Kinshasa.

Lucien Dianzenza

AMICAUX FIFA

Nsengi convoque 28 Léopards pour affronter le Burkina et le Maroc

L'on note des absences de taille dans les rangs des Léopards pour ces deux rencontres amicales Fifa, notamment celles de Bakambu, Muleka, Maghoma, Moke. Le sélectionneur Christian Nsengi en a donné les raisons.

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) disputeront deux matchs amicaux internationaux de fixation, le 9 et 13 octobre 2020 au Complexe sportif Moulay Abdellah à Rabat. Les Etalons du Burkina Faso et les Lions de l'Atlas du Maroc sont les deux adversaires des fauves congolais pour ces deux rencontres amicales Fifa. La RDC reprend par ces deux duels la préparation de la double confrontation contre l'Angola en troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can) Cameroun 2021 prévue en novembre 2020. Et à propos de cette trêve internationale, le sélectionneur des Léopards, Christian Nsengi Biembe, a convoqué 28 joueurs.

Bakambu, Muleka, Moke, Maghoma... absents

Et l'on note des absences des cadres tels que Cédric Bakambu (Beijing Gouan/Chine), Imbula (sans club), Moke, Maghoma (sans club), Muleka récemment transféré de Mazembe au Standard de Liège en Belgique etc. Le gardien de but Parfait Mandanda (Hartford/D2 Etats-Unis), seul portier congolais titulaire en club, ne pourra pas venir, lui aussi, à cause de la quarantaine due à la pandémie de Covid-19.

C'est aussi le cas de Cédric Bakambu qui ne peut pas quitter la Chine. « En raison des restrictions liées à la pandémie de Covid-19, je suis malheureuse-



Les Léopards de la RDC

ment dans l'incapacité de voyager hors de la Chine et donc de rejoindre mes partenaires de la sélection nationale pour le prochain rassemblement. Bien évidemment, le coach et la Fédération en sont informés. Comme à

déjà à son actif 10 buts inscrits depuis la reprise du championnat en Chine.

Cependant, l'on remarque le retour du milieu relayeur Jordan Nkololo du FC Riga (D1 Lettonie) et des néo-internationaux

Nsengi justifie sa liste...

Au cours d'une interview accordée à Congoprofond.net, le sélectionneur Christian Nsengi a, depuis Belgique où il séjourne, spécifié ses critères de sélection

Les 28 joueurs retenus sont :

Gardiens de but

1. Kiassumbua Joël (FC Servette/Suisse)
2. Mossi Anthony (FC Neuchatel/Suisse)
3. Fayulu Timothy (FC Sion/Suisse)

Défenseurs

1. Issama Mpeko (TP Mazembe/RD Congo)
2. Kalulu Gedeon (AC Ajaccio/France)
3. Nsakala Fabrice (Besiktas/Turquie)
4. Luyindama Christian (Galatasaray/Turquie)
5. Mbemba Chancel (FC Porto/Portugal)
6. Ungenda Bobo (Premeiro do Agosto/Angola)
7. Tisserand Marcel (Fenerbaçe/Turquie)

Milieux

1. Moutoussamy Samuel (FC Nantes/France)
2. Bangala Litombo (V.Club/RD Congo)
3. Kayembe Edo (KAS Eupen/Belgique)

4. Botaka Jordan (KAA Gent/Belgique)
5. Mutumosi Peter (FC Urartu/Arménie)
6. Masuaku Arthur (Westham/Angleterre)
7. Nkololo Jordan (FC Riga/Lettonie)
8. Ngoma Fabrice (Raja/Maroc)

Attaquants

1. Kakuta Gaël (RC Lens/France)
2. Kebano Neeskens (Fulham/Angleterre)
3. Ifaso Ifunga (Difaa El Jadida/Maroc)
4. Beya Joël (TP Mazembe/RD Congo)
5. Depauw Nill (Royal Antwerp/Belgique)
6. Kabamba Nicke (Kilmarnock/Ecosse)
7. Lukoki Jody (Yeni Mataliaspor/Turquie)
8. Wissa Yoane (FC Lorient/France)
9. Malango Ngita Ben (Raja/Maroc)
10. Kazadi Kasengu Francis (Wydad/Maroc).

chaque match je serai le premier supporter des Léopards et de tout coeur avec mes coéquipiers », a expliqué sur les réseaux sociaux le buteur de Beijing Gouan qui a

comme Yoan Wissa de Lorient (L1 France), Nicke Kabamba de Kilmarnock (D1 Écosse), Gédéon Kalulu de l'AC Ajaccio (L2 France).

en ces termes : « Il faut que le joueur soit dans un club de première division et ait un temps de jeu nécessaire. La forme, le championnat, le temps de jeu, et

le choix compte ». Et il a donné les raisons de l'absence de certains joueurs qui a suscité des vives réactions au sein de l'opinion sportive congolaise.

« Jackson Muleka, c'est des problèmes administratifs avec son nouveau club. Paul José Mpoku est blessé, Maschack Elia également. Imbula et Moke doivent trouver un club. Bolasia a proposé de rester avec son club. Il estime qu'il vient de commencer et a demandé de prêter. Et d'autres joueurs qu'on a sollicités, n'ont pas répondu à l'invitation, tels Axel Disasi (Monaco/L1 France), Nkunku (Leipzig/D1 Allemagne), Bissaka (Manchester United/D1 Angleterre). Et ceux qui sont là sont également des habitués comme Luyindama, Masuaku et autres », a-t-il dit.

Au sujet de la sélection chez les A des joueurs comme Ifaso, Mutumosi, Beya qui ont été internationaux U23 sous Christian Nsengi à l'époque, ce dernier a souligné : « Doit-on prendre un gars, par exemple, qui a 50 selections, alors qu'il n'est pas en forme, en lieu et place d'un jeune qui est en forme ? C'est la prestation qui est intéressante. C'est une question du caractère, de la forme du moment et non d'âge. Moi, je veux oser et responsabiliser les jeunes, pour qu'ils puissent avoir la maturité sportive assez tôt. Mon collègue marocain a pris 5 joueurs de U23 pour les faire monter ».

Martin Engimo



MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 23 septembre 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 23 septembre 2020 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Sept affaires étaient inscrites à l'ordre du jour à savoir :

- quatre projets de décret, au titre du ministère des Hydrocarbures ; un projet de décret, au titre du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger ; un projet de décret au titre du ministère du Plan, de la Statistique, de l'Intégration régionale, des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande ; des nominations au titre du ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

En présentant l'ensemble des projets de son gouvernement, M. Clément Mouamba, Premier ministre, chef du gouvernement, a rappelé l'adhérence de ces dossiers au projet de société du président de la République, « La marche vers le développement », telle qu'il a été rendu opérationnel par le plan national de développement 2018-2022.

C'est ainsi qu'il faut comprendre les projets de décret soumis par le ministre des Hydrocarbures et qui se rapportent à la profession de foi du président de la République lorsqu'il déclare dans le préambule de son projet de société je cite : « Le Congo, pays producteur de pétrole, subit durement le violent choc financier occasionné par l'effondrement du cours du baril de pétrole. Il résiste. Il résiste bien, sans doute parce qu'il est dirigé avec aplomb. ». Fin de citation.

C'est également dans ce cadre qu'il faut comprendre le dossier soumis par le ministre en charge du Plan, et qui renvoie à la quête permanente de l'excellence, de l'efficacité et de l'efficacité des politiques publiques dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de développement, outil d'opérationnalisation du projet de société « La marche vers le développement ».

Enfin, c'est dans la même optique que s'inscrit le dossier soumis par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, sur l'institution d'un titre de voyage de réfugiés, contribuant ainsi à positionner le Congo dans le contexte international actuel, tel que prévu au point 7 dudit projet de société relatif aux réponses urgentes des temps présents.

Ce préambule ainsi posé, passons maintenant à l'exégèse des textes soumis à l'examen du Conseil des ministres de ce mercredi 23 septembre 2020.

I/ Ministère des Hydrocarbures

Quatre projets de décret ont été examinés au titre de ce ministère.

- Projet de décret modifiant et complétant le décret n°2019-357 du 30 septembre 2019 portant deuxième renouvellement du permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « permis Marine III ». Invité par son Excellence M. le président de la République à prendre la parole, M. Jean Marc Thystère Tchicaya, ministre des Hydrocarbures, a fait état de la nécessité d'apporter quelques corrections au décret n° 2019357 du 30 novembre 2019 dit « permis Marine III », en vue de sa conformité à la logique administrative du secteur.

En effet, a-t-il rappelé, le permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « permis Marine III » avait été attribué à la Société nationale des pétroles du Congo par décret 2005-294 du 18 juillet 2005 pour une durée initiale de quatre ans renouvelables à deux reprises, pour une période de trois ans chacune.

A la fin de la première période de validité du permis de recherche, intervenue le 25 septembre 2016, le permis a bénéficié d'une deuxième période de validité ayant eu cours jusqu'au 26 septembre 2018 au terme de laquelle une troisième période de validité fut accordée par décret n°2019357 du 30 septembre 2019.

C'est ce dernier décret qui demande à être corrigé de sorte qu'y soient rappelées la durée de validité et la superficie du permis et qu'y soit mentionné le programme minimal de travaux relatifs à la troisième période de validité.

Après examen, le projet de décret modifiant et complétant le décret n°2019-357 du 30 septembre 2019 portant deuxième renouvellement du permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « per-

mis Marine III » a été adopté.

2- Projet de décret portant approbation de la renonciation par la société Eni Congo S.A du permis d'exploitation liquide et gazeux dit « Zingali » et attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux dit « Zingali II »

Prenant à nouveau la parole à la demande de M. le président de la République, le ministre Jean Marc Thystère Tchicaya a soumis à l'examen du Conseil des ministres le projet de décret portant approbation de la renonciation par la société Eni Congo S.A. du permis d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux dit « Zingali » et attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux dit « Zingali II ».

Le permis attribué par décret 2010-333 du 14 juin 2010 pour une durée de dix ans et prorogeable une seule fois pour une période de cinq ans est arrivé à expiration dans sa première phase initiale.

Il s'agit, à l'origine, d'un permis de 39,25 km², exploité par la société ENI Congo et la société Burren détenant respectivement 63% et 37% de participation.

En raison des réserves résiduelles en hydrocarbures de ce gisement qui lui confère la qualité de gisement marginal, la société Eni Congo a fait part à la République du Congo, le 11 mars 2020, de sa décision de renoncer à la poursuite des travaux pétroliers sur le périmètre du permis Zingali pendant la période de prorogation prochaine de cinq ans.

A cet effet, la demande de renonciation du permis d'exploitation Zingali a été approuvée par le Congo et, il est attribué concomitamment à la Société nationale des pétroles du Congo un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux dit Zingali II avec le droit qui lui est reconnu de s'associer à d'autres sociétés pour la construction d'un nouveau contracteur en vue de la mise en valeur du permis.

Après examen, le projet de décret a été adopté.

3- Projet de décret portant approbation de la renonciation par la société Eni Congo S.A. du permis d'exploitation liquide et gazeux dit « permis Loufika-Tioni » et attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux dit « LOUFIKA TIONI »

Autorisé par SEM le président de la République à poursuivre la présentation des textes soumis par son ministère à l'approbation du Conseil des ministres, le ministre des Hydrocarbures a rappelé le caractère identique du projet en examen avec celui sus-examiné. Il s'agit, pour les mêmes raisons que celles du dossier précédent, d'approuver la demande de renonciation du permis soumise par la société ENI Congo S.A. et d'attribuer concomitamment le permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux dit LoufikaTioni à la Société nationale des pétroles du Congo.

Après examen, le projet de décret a été adopté.

4-Projet de décret portant prorogation d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux dit Ikalou/Ikalou Sud » au profit de la Société nationale des pétroles du Congo

Invité de nouveau par M. le président de la République à prendre la parole, le ministre des Hydrocarbures a porté à la connaissance du Conseil des ministres que le permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides Ikalou/Ikalou Sud, issu du permis de recherche Madingo Maritime, a été attribué à la société Eni Congo S.A. par décret n° 2005-309 du 20 juillet 2005 pour une durée initiale de quinze ans sur une superficie de 47, 47 Km².

Les activités sur le permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides Ikalou/Ikalou Sud sont organisées par le contrat de partage de production Ikalou/Ikalou Sud, signé entre la République du Congo et les sociétés Agip Recherches Congo et Elf Congo et approuvé par loi n°26/95 du 5 décembre 1995.

De son attribution à nos jours, son opérating est assuré par la société Eni Congo S.A. qui détient un intérêt participatif de cent pour cent (100%) sur ledit permis.

En raison des réserves résiduelles économiquement rentables, la société Eni Congo S.A., titulaire et opérateur du permis a introduit une demande de prorogation en date du 16 avril 2020.

Conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi n°282016 portant code des hydrocarbures, faisant obligation d'attribuer les permis pétroliers à une société nationale, la République du Congo a décidé d'attribuer la titularité de ce permis à la Société nationale des pétroles du Congo, concomitamment à sa prorogation pour une période de cinq ans.

Dans cette optique et en application des dispositions de l'article 23 du code des hydrocarbures, un intérêt participatif minimal de quinze pour cent (15%) sera confié à la SNPC dans le contrat de partage de production Madingo Maritime qui régit l'exploitation d'Ikalou- Sud à ce jour.

De la sorte, le nouveau groupe contracteur est désormais composé d'ENI Congo comme opérateur à hauteur de 85% et de la SNPC comme titulaire associé à hauteur de 15%.

Par ailleurs, au titre de la prorogation du permis d'exploitation Ikalou-Ikalou sud pour une durée de cinq ans, un bonus de prorogation d'un permis d'exploitation prévu à l'article 156 du code des hydrocarbures sera versé à l'Etat congolais par la société Eni-SA en tant qu'associée de la SNPC avant l'entrée en vigueur du présent décret.

Au terme des échanges fructueux ayant suivi cette présentation, le Conseil des ministres a noté avec satisfaction le paiement pour la première fois dans notre pays d'un bonus de renouvellement par un opérateur pétrolier, et en a appelé à la pérennisation de ce modèle de gouvernance.

Après quoi, le projet de décret portant prorogation d'un permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides et gazeux dit Ikalou / Ikalou Sud » au profit de la Société nationale des pétroles du Congo a été adopté.

II- Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger

- Projet de décret portant institution du titre de voyage de réfugié et fixant les modalités de son attribution

Invité par SEM le président de la République à prendre la parole, M. Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger a soumis à l'approbation du Conseil des ministres un projet de texte qui vise à doter la République du Congo d'un cadre juridique tendant à instituer un passeport de réfugié et à fixer les modalités de son attribution.

C'est pour assurer la protection des réfugiés et pour garantir leur liberté d'aller et venir au-delà des frontières du pays d'accueil, sauf dans le pays d'origine, qu'est envisagé le présent projet de décret, conçu en conformité avec les conventions internationales dûment ratifiées par le Congo mais aussi et surtout pour rester fidèle à l'histoire et aux traditions de notre pays qui a toujours et souvent offert l'accueil, l'asile et l'hospitalité à de nombreux peuples et citoyens du monde ayant quitté leurs pays pour des raisons tant politiques qu'humanitaires.

Après examen, le projet de décret portant institution du titre de voyage de réfugié et fixant les modalités de son attribution a été adopté.

III- Ministère du Plan, de la Statistique, de l'Intégration régionale, des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande

- Projet de décret fixant les attributions, la composition et le fonctionnement du conseil national de l'évaluation du plan national de développement (PND) 2018-2022

Prenant la parole à la demande du Président de la République, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a rappelé à l'attention du Conseil des ministres que le Congo s'était doté d'un Plan national de développement couvrant la période 2018-2022, consacré par la loi n°32-2018 du 1er octobre 2018. Ce plan a pour ambition d'opérationnaliser le projet de société du président de la République, chef de l'Etat, « La marche vers le développement- Allons plus loin ensemble ».

La réussite et le succès de ce Plan national de développement sont tributaires d'un système permanent et efficace de suivi et d'évaluation, objet du projet de décret en examen et qui fixe les attributions, l'organisation et le fonctionnement du conseil national de l'évaluation

du Plan national de développement 2018-2022. La mise en place d'un organe de suivi et d'évaluation du PND devient d'autant plus nécessaire et urgent qu'il est question de tenir compte de l'évolution substantielle de la conjoncture économique et financière nationale pour apprécier à sa juste valeur le niveau d'avancement et de mise en œuvre du PND et l'opportunité ou non de sa révision.

Il s'inscrit également dans la logique gouvernementale de poursuivre la quête de l'efficacité et de la performance des politiques publiques qui se traduit par d'importantes réformes législatives et réglementaires déjà entreprises, et notamment, en l'espèce, la loi n°31-2019 du 10 octobre 2019 d'orientation de la performance de l'action publique. Après examen, le projet de décret fixant les attributions, la composition et le fonctionnement du conseil national de l'évaluation du plan national de développement (PND) 2018-2022 a été adopté.

IV- Nominations

Au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé à des nominations au compte du ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement. Mais avant cela, le Conseil des ministres s'est félicité du retour au pays de la première promotion des médecins formés à Cuba au nombre de 256 et autres professionnels de la santé, notamment 4 médecins spécialistes et 6 techniciens en électro-médecine qui vont assurément renforcer l'amélioration de l'offre de santé dans notre pays en lien avec la revitalisation des districts sanitaires.

Par ailleurs, suite aux tensions récurrentes dans nos hôpitaux généraux, le Conseil des ministres a été informé de la mise en place prochaine d'un collège d'experts chargé d'évaluer la gouvernance hospitalière en vue de son amélioration. Dans cette optique, et en attendant les résultats de cette évaluation, le protocole conclu avec l'Unité de santé internationale du Centre hospitalier de l'Université de Montréal étant toujours en vigueur, le Conseil des ministres a acté la nomination d'un nouveau directeur général en remplacement de M. Sylvain Villard arrivé en fin de mission.

Ainsi, ont été nommés

-Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville : M. Denis Bernard Raiche, administrateur des services de santé, et docteur en médecine ;

-Directeur général des soins et services de santé : M. Henri Germain Monabeka, professeur titulaire d'endocrinologie et métabolisme à la faculté des sciences de la santé de l'UMN'G

-Directeur général de la population : M. Paul Oyéré Moké, médecin spécialiste en gynécologie obstétrique ;

-Directeur général de l'administration et des ressources : M. Gilbert Ndziessi maître-assistant à l'Université Marien-Ngouabi, enseignant chercheur en santé publique et épidémiologie ;

-Directeur général des laboratoires de santé : Monsieur Roch Fabien Niama, maître de conférences Cames, professeur en virologie et biologie moléculaire.

Avant de clore la séance, le président de la République a appelé au sens de responsabilité des cadres ainsi nommés et les a enjoint à consacrer la plénitude de leurs ressources morales et spirituelles au service de leurs patients dans l'accomplissement de leur mission de service public de santé plutôt que dans des activités parallèles qui contribuent à mettre en danger la vie et le bien-être de nos compatriotes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président de la République a clos et levé la séance.

Commencé à 10 heures, le Conseil des ministres a pris fin à 12h25 minutes.

Fait à Brazzaville, le 23 septembre 2020

Pour le ministre de la Communication et des Médias porte-parole du gouvernement en mission,

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation,

Anatole Collinet Makosso

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DE JEUNE AFRIQUE



CONGO

Le compte à rebours

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

chez votre marchand de journaux
et en édition digitale pour seulement

1€

CHU-B

Denis Bernard Raiche, nouveau directeur général

Le Canadien qui succède à un autre Canadien a été nommé à la tête du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) en Conseil de ministres le 23 septembre.

Docteur en médecine, Denis Bernard Raiche est administrateur des services de santé. Il a été, entre autres, directeur général du Centre de santé et des services sociaux de Gatineau au Canada puis membre de l'équipe de planification de la construction des méga-hôpitaux de Montréal. Son arrivée à la direction générale du CHU-B s'inscrit dans le cadre de la reconfiguration de l'assistance technique tel que voulu par le contrat, de trois ans, entre la structure hospitalière congolaise et l'Unité de santé internationale de Montréal.

Il succède à son compatriote Sylvain Villiard qui, dressant le bilan de son action à la tête du CHU-B le 8 septembre à Brazzaville, disait avoir posé les jalons sur lesquels son successeur devrait poursuivre l'œuvre en y mettant son génie en matière de gestion des structures de santé. Il s'agit notamment du projet médical priorisé, une vision à long terme qui consiste à investir dans l'immobilier, les équipements médicaux de sorte que le CHU-B augmente en qualité



Le nouveau Directeur général

et en quantité sa gamme de soins à offrir à la population à moindre coût.

La liste des problèmes aux-

quels le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville est confronté est longue. Après son installation dont la date

n'est pas encore connue, Denis Bernard Raiche devrait s'atteler à panser les plaies qui mettent à mal le CHU-B. Reste à savoir si une frange des agents et l'intersyndicale qui ont multiplié, ces derniers temps, les protestations pour solliciter du gouvernement la nomination d'un Congolais à la direction générale de cet hôpital lui faciliteront la tâche.

« Suite aux tensions récurrentes dans nos hôpitaux généraux, le Conseil des ministres a été informé de la mise en place prochaine d'un collège d'experts chargé d'évaluer la gouvernance hospitalière en vue de son amélioration », souligne le communiqué final du Conseil des ministres.

D'autres nominations dans le secteur sanitaire

Henri Germain Monabeka, Pr titulaire d'endocrinologie et métabolisme à la faculté des sciences de la santé de l'Université Marien-Ngouabi est nommé directeur général des soins et services de santé. La direction générale de l'admini-

stration et des ressources sera animée par le Dr Gilbert Ndziessi, enseignant-chercheur en santé publique et épidémiologie. Roch Fabien Niama, maître de conférences Cames, professeur en virologie et biologie moléculaire est, quant à lui, nommé directeur général des laboratoires de santé tandis que le médecin spécialiste en gynécologie obstétrique, Paul Oyere Moke assume les fonctions de directeur général de la population. « Le président de la République a appelé au sens de responsabilité des cadres ainsi nommés et les a enjoins à consacrer la plénitude de leurs ressources morales et spirituelles au service de leurs patients dans l'accomplissement de leur mission de service public de santé plutôt que dans des activités parallèles qui contribuent à mettre en danger la vie et le bien-être de nos compatriotes », a déclaré le ministre Anatole Colinet Makosso donnant lecture du compte rendu du Conseil des ministres.

Rominique Makaya

Pour une relance verte après la COVID-19

Alors que le monde s'attaque à l'épidémie de COVID-19 et commence à se préparer progressivement à faire face à ses conséquences à plus long terme, les gouvernements et les sociétés devraient prendre le temps de réfléchir à ce que nous pouvons retenir de cette crise et tirer parti de ces enseignements pour construire un avenir meilleur. Compte tenu du confinement de plus de la moitié de la population mondiale,



• la première leçon tirée réside dans l'interdépendance profonde entre nos pays et nos régions, et l'exposition élevée de tous face aux chocs extérieurs imprévus. Avec la propagation incontrôlée du virus d'un continent à l'autre, seulement les gouvernements qui ont pris la responsabilité d'être bienveillants à l'égard de la santé de leurs citoyens et qui ont établi un plan clair ont finalement abouti.

• Le deuxième enseignement est que le multilatéralisme et la solidarité mondiale fonctionnent. De nombreux gouvernements ont uni leurs forces pour mettre en place des mécanismes de coordination et d'échange d'informations et ont mobilisé une aide aux individus les plus touchés et aux personnes particulièrement vulnérables, afin de sauver des vies et préserver des emplois dans le monde entier.

• La troisième leçon a été la nécessité d'écouter le monde scientifique et de le suivre. La COVID-19 est une tragédie humaine d'une ampleur exceptionnelle, et la science nous indique qu'il ne s'agit que d'un avertissement par rapport aux risques existentiels liés au réchauffement planétaire à venir.

Il n'y aura pas de vaccin contre le changement climatique et ses effets dévastateurs. L'aplatissement de la courbe des émissions ne sera possible que si nous prenons ensemble des mesures

audacieuses et courageuses pour le climat. La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons encore le faire, et que nous pouvons même utiliser le rebond économique de la COVID-19 pour accélérer la transition vers un avenir plus sûr et plus résilient.

Pour sortir de la crise économique engendrée par la pandémie du coronavirus, le monde a besoin d'une « relance verte », faisant le lien entre la réponse aux impacts économiques de la pandémie et la résolution de l'urgence environnementale et climatique planétaire.

L'Union européenne a adopté en juin 2020 un vaste plan de relance post-COVID-19 de 750 milliards d'euros et décidé le cadre budgétaire de l'UE pour la période 2021-2027.

L'ambition écologique du nouvel accord de relance post-COVID et du budget pour les sept prochaines années est affichée, avec 30 % des dépenses orientées en faveur du climat.

Pour ce qui est de la coopération entre l'UE et la République du Congo, dont le prochain programme pluriannuel est actuellement en préparation, l'appui de l'UE focalisera par conséquent davantage sur les défis du changement climatique, la préservation de la biodiversité ainsi que la création d'emplois durables sur le plan économique, social et environnemental.

La solidarité mondiale, le commerce libre et équitable, l'Etat de Droit et le multilatéralisme sont également essentiels pour éviter que la relance ne se transforme en une reprise fondée sur les combustibles fossiles et trop consommatrice en ressources, qui mettrait irréversiblement en péril la population et la planète.

L'UE est disponible pour travailler dur afin de trouver de nouveaux moyens de relever ces défis collectifs et permettre à tous les enfants de vivre décemment sur une planète pacifique. Ce n'est pas une quête idéaliste ou naïve. Il s'agit de rester fidèle à nos valeurs, d'écouter la science, de renforcer nos économies et de construire un avenir meilleur.

Raul Mateus Paula
Ambassadeur
de l'Union européenne
en République du Congo

Crédit photo : APN Warren Smart
bai Parc National d'Odzala Kokoua

Initiatives-phares de l'UE en République du Congo

Dans son Plan National de développement (PND) 2018-2022, la République du Congo prône « un développement équilibré et durable », ayant pour objectifs la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, l'assainissement, la lutte contre la pollution et un meilleur urbanisme ». Dans ces domaines, l'UE est activement engagée depuis plusieurs années aux côtés de la République à travers 3 axes d'intervention-phares :

1) La gouvernance forestière à travers la mise en œuvre de l'APV-FLEGT (l'accord de partenariat volontaire pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et échanges commerciaux) et le processus CAFI (Initiative pour les forêts d'Afrique centrale).

2) La gestion durable des aires protégées et leurs zones périphériques à travers le Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles (ECOFAC 6).

3) Le renforcement des capacités des autorités locales, l'amélioration de l'assainissement urbain et l'attractivité des villes secondaires de Nkayi et Owando à travers le projet « Villes résilientes » dont le démarrage est imminent.

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

L'envoyé de l'ONU lance un appel à la retenue

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, qui a entamé, le 21 septembre, une visite officielle en Côte d'Ivoire, a demandé aux acteurs politiques ivoiriens d'« éviter les violences et discours de haine ».

« Les Nations unies invitent tous les acteurs à la retenue, à éviter les violences et discours de haine. Nous exhortons les acteurs politiques ivoiriens à la concertation », a indiqué Ibn Chambas, à l'issue d'une audience avec le président ivoirien, Alassane Ouattara, candidat à un troisième mandat controversé.

« Nous avons partagé les préoccupations des Nations unies sur la persistance de l'absence de consensus sur certains aspects du processus », a souligné le représentant spécial, alors que l'opposition accuse la commission électorale et le Conseil constitutionnel d'être « inféodés » au pouvoir. « Ma visite s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des Nations unies pour l'organisation d'une élection présidentielle pacifique, inclusive, transparente et crédible », a rappelé Ibn Chambas. Ensuite, l'envoyé de l'ONU s'est entretenu avec le président du Conseil constitutionnel, Mamadou Koné, mais aucune déclaration n'a été faite à l'issue de cette rencontre.

D'après un communiqué qui a précédé le début de la visite, Ibn Chambas aura également une série de rencontres avec des membres du gouvernement, les acteurs politiques, les représentants de la société civile, et ceux du corps diplomatique. Quelques jours avant, l'ex-président ivoirien, Henri Konan Bédié, a appelé, au nom de l'opposition, à la « désobéissance civile » face à la « forfaiture » du président Ouattara.

Elu en 2010, réélu en 2015, Alassane Ouattara, avait annoncé en mars dernier qu'il renonçait à briguer un troisième mandat, avant de changer d'avis, en août, après le décès de son dauphin désigné, le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly.

La nouvelle Constitution, adoptée en 2016, limite à deux le nombre de mandats présidentiels, mais le Conseil constitutionnel a estimé que son entrée en vigueur avait remis les compteurs à zéro, ce que conteste farouchement l'opposition.

Des violences, dans le sillage de l'annonce de la candidature du président Ouattara, ont fait une quinzaine de morts.

Rappelons que les candidatures de Laurent Gbagbo et Guillaume Soro ont été rejetées par le Conseil constitutionnel.

Yvette Reine Nzaba

RCA

L'Assemblée nationale adopte un nouveau code électoral

Le Parlement centrafricain a voté, le 23 septembre, un projet de loi donnant plus du temps à l'Autorité nationale des élections (ANE) pour mieux organiser l'enrôlement des électeurs qui a connu du retard.

Au risque de mettre en danger tout le processus électoral, la majorité présidentielle et l'opposition se sont accordés pour le report de la convocation des électeurs, qui devait avoir lieu le 27 septembre. Le projet a donc été adopté au grand dam d'une partie de l'opposition réclamant une concertation nationale en assurant que l'ANE court droit à l'échec.

« Les débats ont été houleux mais au final, le oui l'a largement emporté », a expliqué le premier vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Symphorien

Mapenzi.

Pour manifester leur désaccord face à ce qu'ils ont qualifié de « coup de force de la majorité présidentielle », une trentaine de députés d'opposition sur les cent vingt-deux présents, dans la salle sont sortis, juste avant le vote à main levée.

Le projet de loi portant modification du code électoral a finalement été adopté par quatre-vingts voix pour, et douze contre. Le Code pénal amendé sera promulgué, le 27 septembre.

La principale modification apportée au

calendrier électoral concerne la date-butoir pour la publication des listes électorales. L'Autorité nationale des élections obtient donc un sursis. Elle a jusqu'au 16 octobre, pour terminer l'enrôlement des électeurs et publier une liste électorale provisoire.

L'Assemblée nationale a annoncé avoir envoyé le texte au gouvernement, qui le transmettra à son tour à la Cour constitutionnelle. Celle-ci aura alors deux jours pour dire si ce projet de loi est conforme ou non à la Constitution.

Par ailleurs, le président de la République, Faustin-Archange Touadéra, doit promulguer le code pénal amendé avant le 27 septembre.

Y.R.Nz.

MALI

Investiture du président de la transition

Le président de la transition, nouvellement désigné, Bah N'Daw sera investi le 25 septembre par le médiateur de la CEDEAO, Goodluck Jonathan, actuellement en visite à Bamako.

Comme annoncé lors du sommet d'Accra donnant ultimatum au Conseil national pour le salut du peuple (CNSP) pour désigner le président de la transition, la CEDEAO a reconnu l'équipe mise en place pour diriger la transition. Avant la cérémonie d'investiture, une série de rencontres est prévue entre la mission de l'institution sous-régionale et les ambassadeurs des différents membres du conseil de sécurité, de l'Union européenne et l'Allemagne.

Le médiateur de la CEDEAO, Goodluck Jonathan et sa délégation rencontreront aussi les ambassadeurs des pays membres de l'organisation

sous-régionale et le CNSP. Enfin, il effectuera une visite de courtoisie au président de la transition, le lieutenant-colonel Bah N'Daw, avant son investiture.

Une semaine après le sommet d'Accra avec la junte malienne, le médiateur de la CEDEAO est revenu voir si les conditions sont réunies pour lever les sanctions imposées par la communauté ouest-africaine au lendemain du coup d'État du 18 août.

En effet, les sanctions imposées au Mali, après le coup d'État commencent à peser sur les populations et les finances publiques. « C'est au chef de l'État ghanéen Nana Akufo

Addo », président en exercice de la CEDEAO, qu'il revient de se prononcer sur une éventuelle levée des sanctions, a expliqué le médiateur.

Pendant la célébration de la fête de l'indépendance du Mali, le colonel Assimi Goita a appelé à la levée des sanctions pour « le bonheur des Maliens ». Mais la CEDEAO avait conditionné cette levée de sanctions à la nomination de deux civils au poste de président de la République et de Premier ministre de la transition.

Certes, l'étape du président a été franchie, et saluée comme un moment important. La CEDEAO attend maintenant un Premier ministre. Et elle veut une personnalité strictement civile cette fois, sans passé militaire, comme c'est le cas du président Bah N'Daw.

Y.R.Nz.

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mr et Mme Paulin Richard Ovoundard informent les parents amis et connaissances, les fidèles du Ministère Chrétien du Combat Spirituel, les anciens élèves du Complexe Anne Marie Javouhey de Brazzaville et ceux du complexe Scolaire les Amis de Julien que, le programme des obsèques de leur fils, petit fils, neveu et cousin, Paulin Richard Ovoundard, étudiant à l'école supérieure des sciences Economiques et de Management (ESSEM) de Casablanca (Maroc), décédé le 31 juillet 2020 à Casablanca se déroulera comme suit :

Lundi 21 septembre 2020 : reprise de la veillée funèbre au domicile familial, sis derrière le marché Massengo, avenue du marché, non loin de l'église catholique Saint Grégoire.

Jeudi 24 septembre 2020

17h 10 : arrivée de la dépouille mortuaire par le vol régulier d'Air France.

Vendredi 25 septembre 2020

8h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville.

9h00 : recueillement au domicile familial.

13h00 : office religieux.

14h00 : départ pour le cimetière du Centre-ville.

17h00 : retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie.



NÉCROLOGIE



Jean-Pierre Dianzolo, Béatrice Dianzolo, Brice Zoba et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, oncle et petit-frère Thimotée Magloire Dianzolo, survenu le 16 septembre 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située à Moukondo, quartier Andrade.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

27 septembre 2019-27 septembre 2020

Voici un an que notre mère, grande-sœur, tante, fille, Prisque Mireille Niombella nous a quittés pour un monde meilleur. Le voyage n'est pas fini et la mort n'est qu'un début. Car, jamais ne meurt celle à qui on continue de penser.

En ce jour commémoratif, « la grande Famille, Niombella, Bossatsi, Sahola Moyi, Mibelle Okollo Olyba (fille) » prie tous ceux qui l'ont connue et aimée, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher. La lumière et la force de dieu, ainsi que sa présence auprès de lui sont notre confort et notre joie.

Maman, que la paix du Seigneur soit toujours avec toi.

Maman, jamais, nous t'oublierons.



La famille Padonou a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère, père et oncle Isaac Carle, survenu le 22 septembre 2020 à Pointe-Noire,

La veillée se situe au quartier Mvoumvou, avenue Louis Portella (domicile Padonou)

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des étudiants congolais attendus à l'Université polytechnique Félix Houphouët-Boigny

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, a échangé, le 23 septembre à Brazzaville, avec une délégation de l'Université polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire sur le projet d'admission des étudiants congolais dans cet établissement.

La délégation ivoirienne était conduite par Adama Koné, enseignant-chercheur au département Génie et sous-directeur de la scolarité. En effet, l'entrée à cet établissement d'enseignement supérieur est conditionnée par un concours organisé par le ministère congolais. Cette année, plus de trente mille jeunes congolais admis au baccalauréat pourraient postuler à ce test, dont le quota reste à déterminer.

Ainsi donc, le ministre de l'Enseignement supérieur est en train de beaucoup travailler sur les bourses : de coopération, inter-Etats et l'Université Marien Ngouabi y compris les instituts locaux pour orienter les jeunes bacheliers et ceux des années précédentes.

« Nous rappelons aux bacheliers des séries scientifiques, des classes préparatoires et renforcées ainsi que ceux des lycées d'excellence qu'il y a de perspec-



La délégation de la Côte d'Ivoire s'entretenant avec le ministre de l'Enseignement Supérieur Adiac

tives pour eux localement où à l'étranger; car nous organisons depuis trois ans, en collaboration avec tous nos partenaires, des campagnes d'information et d'orientation. Chaque année, le suivi pédagogique est très rigoureux pour les étudiants congolais à l'étranger. Par exemple, nous avons quatre-vingt-

deux étudiants à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) qui se comportent très bien », a indiqué le ministre Bruno Jean-Richard Itoua.

Les spécialités d'enseignement offertes à l'Université polytechnique Félix Houphouët-Boigny se résument, entre autres, à l'agronomie, l'industrie, les travaux publics, le commerce, l'administration

d'entreprise, les mines, la géologie, etc.

« Il y a trois promotions d'étudiants congolais soit quatre-vingt-seize au total. Nous sommes pour le recrutement de la quatrième promotion des bacheliers conditionnés par une étude des dossiers, le concours et autres. Mais le quota reste à définir », a indiqué Adama

Koné, enseignant-chercheur au département Génie et sous-directeur de la scolarité à l'Université polytechnique Félix Houphouët-Boigny.

La rentrée académique 2020-2021 à l'Université Marien Ngouabi est prévue pour février 2021. Mais actuellement, le ministère de l'Enseignement supérieur travaille pour l'attribution des bourses de coopération et l'organisation des concours inter-Etats. « Les jeunes bacheliers et ceux des années précédentes peuvent ou non attendre le mois de février 2021 afin de poursuivre leurs études, car plusieurs opportunités leurs sont offertes. Mais ceux qui préfèrent étudier sur place ont plus de temps à mettre à profit pour s'informer en se référant au site internet du ministère ainsi qu'aux conseillers chargés de l'orientation », a ajouté le ministre de l'Enseignement supérieur.

Fortuné Ibara

FORMATION

Cinq séances sur le développement intégré de la culture et du tourisme à l'ère post-pandémique au Congo

Ouvert, le 21 septembre dernier dans la salle de conférences du Rectorat de l'Université Marien-Ngouabi, ce séminaire organisé par le ministère de la Culture et du Tourisme de Chine en partenariat avec l'Académie centrale de l'administration culturelle et touristique, se déroule en cinq séances.

La première séance de formation du séminaire sur le développement intégré de la culture et du tourisme à l'ère post-pandémique pour la République du Congo s'est déroulée sur le thème : « Processus de développement, évolution politique et domaines typiques du développement intégré de la culture et du tourisme en Chine ». Elle a été animée par Song Ziqian, chercheur de l'académie chinoise du tourisme.

La deuxième séance portant sur : « Perspective de la reprise du tourisme international impacté par la pandémie », dirigée par Zou Tongqian, assistant du rectorat et Pr de la faculté de science du tourisme de l'université des études internationales de Beijing, a eu lieu le 22 septembre.

Par contre, la troisième séance de formation, qui s'est tenue le 23 septembre, avait pour thème : « Stratégies de la revitalisation des entreprises culturelles et touristiques en période post-pandémique ». Elle a été assurée par Liao Bin, chercheur du Centre de la recherche touristique de l'académie chinoise des sciences sociales, directeur du bureau de l'Enseignement et de la recherche pour la gestion des destinations touristiques de la faculté du tourisme de l'université de l'Union de Beijing.

Quant à la quatrième séance de formation axée sur : « Promotion en ligne et hors ligne de la culture et du tourisme à l'ère post-pandémique », elle a été organisée le 24 septembre avec pour conférencier, LIO Youning, président de Xi'an Fengdong OCT (Overseas Chinese Town) Development Co.Ltd.

Enfin, la dernière séance de formation est prévue pour ce 25 septembre, sur le thème : « Solution du tourisme face aux cataclysmes ». Elle sera animée par Yang Jinsong, directeur de l'Institut international de l'académie chinoise du tourisme.

Bruno Okokana

VIE ASSOCIATIVE

L'Acas appelle les jeunes au changement de mentalités

Le président de l'Association congolaise pour l'assistance sociale (Acas), Yoan Ibiliki, a invité le 21 septembre la couche juvénile au changement de mentalités.

Le changement de comportement, a-t-il indiqué, passe par l'engagement des jeunes dans les services communautaires et les actions consistant à les rassembler pour leur rappeler la nécessité d'être acteurs du développement.

Les actions qu'ils vont accomplir leur permettront d'inculquer aux jeunes les valeurs d'amour et de patriotisme « Nous voulons d'une jeunesse engagée pour la communauté afin de susciter l'esprit du service communautaire et du vivre-ensemble car personne d'autre ne viendra apporter le dynamisme, l'énergie et la force au pays », a-t-il dit.

Yoan Ibiliki a émis ce souhait au cours d'un entretien avec « Les Dépêches de Brazzaville », après la réalisation de l'opération de salubrité organisée aux Complexe Révolution en prélude à la rentrée scolaire prochaine. En effet, il a indiqué que pour témoigner la volonté des jeunes à travailler ensemble en vue d'une synergie entre les associations de jeunesse, une plate-forme dénommée « la Dynamique Mwana ya lobi » a été créée à Brazzaville.

Le but est de contribuer au déve-



Yoan Ibiliki

loppement social dans le domaine de l'éducation à travers des formations et l'orientation des jeunes, avec le choix des métiers et des filières au niveau secondaire ainsi que pour les nouveaux bacheliers au niveau supérieur.

A cet effet, il a lancé un appel aux jeunes de prendre part au salon d'orientation sur les études supé-

rieures qui sera organisé le 25 septembre à Brazzaville au Complexe Révolution. Les jeunes et les nouveaux bacheliers seront édifiés sur les différents concours au niveau national et international. Ils bénéficieront également des informations sur les différentes opportunités des bourses et l'existence de diverses agences.

Il a, par ailleurs, regretté le tâtonnement observé en milieu juvénile après l'admission au baccalauréat. Selon lui, les jeunes ont besoin d'être orientés parce que le choix détermine le devenir de la personne.

Lydie Gisèle Oko

« Nous voulons d'une jeunesse engagée pour la communauté afin de susciter l'esprit du service communautaire et du vivre-ensemble car personne d'autre ne viendra apporter le dynamisme, l'énergie et la force au pays »

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Attroupements lors du retrait des certificats médicaux

Des milliers de nouveaux bacheliers se sont amassés à la scolarité centrale, dans la matinée du 23 septembre, pour l'établissement du document certifiant leur aptitude physique et sanitaire à concourir ou à s'inscrire à l'université Marien-Ngouabi. Les mesures barrières contre la Covid-19 mises à rude épreuve.

L'université Marien-Ngouabi commence l'une de ses années académiques les plus difficiles en matière de gestion des effectifs des étudiants conformément aux mesures barrières contre la pandémie de Covid-19. Distanciation physique et interdiction de rassemblement de plus de cinquante personnes sont les principales mesures dont il est question. Les files d'attente allant de la scolarité jusque dans l'enceinte du campus de l'Ecole normale supérieure, observées lors du retrait des certificats médicaux et la manière dont les nouveaux bacheliers s'étaient entassés prouve que la situation ne sera pas facile à gérer, alors qu'il est question d'éviter que l'université soit un foyer de récontamination de la pandémie.

Cette année, il y a eu 28509 candidats admis au baccalauréat sur toute l'étendue du territoire national. Même si tous ne viennent pas à Marien-Ngouabi, l'on peut au moins estimer qu'ils seront des milliers à allonger les effectifs pléthoriques de l'alma mater.

Pour contourner la difficulté, s'agissant des certificats médicaux, les services de la Direction générale des affaires sociales et



oeuvres universitaires, près le ministère de l'Enseignement supérieur, ont résolu de recevoir ces nouveaux bacheliers par ordre alphabétique, à partir du 24 septembre. Ainsi, les attroupements ne seront plus comme avant.

Le certificat médical, rappelons-le, fait partie des documents constitutifs du dossier de candidature aux concours d'entrée dans les écoles et instituts de l'université Marien-Ngouabi ou à l'inscription dans les facultés.

File d'attente jusqu'au niveau du campus/Adia

En rappel, les dates des visites médicales, de dépôt des dossiers et du déroulement des concours sont déjà fixées par une note signée du recteur de l'alma mater, le Pr Jean-Rosaire Ibara, le 7 septembre.

Pour l'Ecole nationale d'agrono-

mie et de Foresterie, les visites médicales sont prévues pour le 2 octobre, tandis que la date limite du dépôt des dossiers est fixée au 12 du même mois, pour passer le concours du 14 au 15 décembre.

Au niveau de l'Ecole normale supérieure, le 13 octobre est la date des visites, le dépôt des dossiers doit se faire au plus tard le 24 et le concours du 16 au 17 décembre. Les candidats au concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure polytechnique passeront les visites médicales le 26 octobre et le 5 novembre est retenue comme date limite de dépôt des dossiers. Le concours, quant à lui, est retenu pour les 18 et 19 décembre.

Par ailleurs, l'Institut supérieur de gestion et l'Ecole nationale d'administration et de Magistrature passeront les visites médicales le même jour (le 19 novembre), la date de limite de dossiers, le 30 du même mois et le concours du 21 au 23 décembre.

L'Institut supérieur d'éducation physique et Sportive fera les visites le 6 novembre, les dossiers sont à déposer, au plus tard, le 18 et le concours du 26 au 30 décembre.

Rominique Makaya

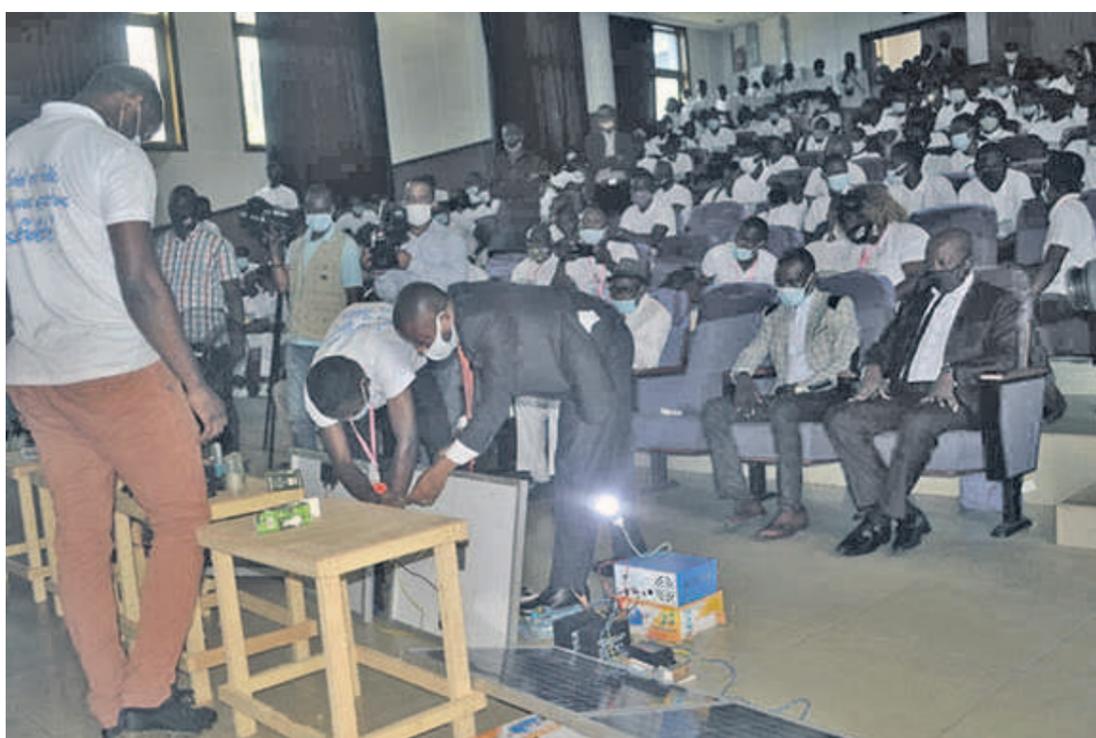
FORMATION QUALIFIANTE

607 jeunes brazzavillois formés à la maintenance des panneaux solaires

Durant trois semaines, des jeunes filles et garçons de la ville capitale ont appris, auprès des experts de la société Mac Services BDS, le métier de technicien en panneaux solaires photovoltaïques.

Au terme de deux semaines de théorie et une semaine de pratique sur l'installation, la désinstallation, la réparation des panneaux solaires photovoltaïques, ces jeunes ont reçu, le 22 septembre, les certificats de fin de formation, en présence du maire de Poto-Poto, troisième arrondissement, Jacques Elion. « Je suis satisfaite des trois semaines que nous avons passées ensemble avec les techniciens de Mac Service. C'est désormais une famille. Nous avons beaucoup appris. Je plaide pour la mise en place des différents équipements ayant trait à notre nouveau métier pour que nous gardons le contact avec les outils que nous avons découverts pendant la formation. C'est également l'occasion de demander aux pouvoirs publics de mettre en place des projets en énergie solaire afin d'électrifier le reste de notre pays », a indiqué une apprenante.

Au total, douze mille jeunes congolais bénéficieront de l'expertise de la société Mac Ser-



vices, en raison de mille apprenants par département. Les six cent sept de Brazzaville constituent, en effet, le premier maillon des dix mille futurs techniciens en panneaux solaires photovoltaïques que comptera le département pilote

de Brazzaville.

A en croire Moïse Devalon N'déndé, directeur général de Mac Service BDS, la mise sur le marché de l'emploi de ces jeunes permettra au Congo de capitaliser l'offre de l'énergie renouvelable. Il estime que par

Les apprenants en pleine démonstration/Adiac

le biais de cette série de formations gratuites, des milliers de jeunes congolais quitteront le secteur informel pour le formel à travers l'abondance de la main d'œuvre et la création d'emplois.

« Nous avons donné une for-

mation soutenue, des capacités réelles qui permettent d'affirmer que les jeunes techniciens auxiliaires ici présents, sont désormais aptes d'exceller dans la mise en œuvre des chantiers dans l'installation et le dépannage des panneaux solaires photovoltaïques », a déclaré Moïse Devalon N'déndé.

Il a ajouté que la formation administrée débouche sur la création d'emplois directs pour les jeunes qui attendent des autorités et autres partenaires, un accompagnement efficace.

Notons que les trois cent meilleurs apprenants de cette première vague seront retenus pour assurer la formation des autres bénéficiaires de ce programme dans les autres départements. Dans le but de confirmer leur savoir-faire, une séance de démonstration a permis aux participants à cette cérémonie de comprendre la faisabilité du métier de technicien en panneaux solaires photovoltaïques.

Rude Ngoma

PRO MANIOC

Un dispositif de suivi-évaluation du projet mis en place

L'Union européenne (UE), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le gouvernement congolais ont signé le 24 septembre à Brazzaville, un cadre de suivi tripartite de la mise en œuvre du projet « Promanioc », lancé au début du mois en cours.

Financé à près d'un milliard FCFA par l'UE et exécuté par le PAM, Promanioc vise à renforcer la chaîne de valeur artisanale du manioc au Congo via une cinquantaine de groupements de producteurs du département de la Bouenza.

Le cadre de suivi qui vient d'être signé en vue de garantir l'efficacité de ce projet de deux ans, repose notamment, sur un dialogue permanent entre différentes parties prenantes. Les outils d'analyse et de collecte de données seront définis conjointement par l'équipe de gestion du projet, les bénéficiaires ainsi que les autres personnes concernées (les artisans fabricants de machines pour transformation du manioc) puis le ministère de l'Agriculture.

« La signature du cadre tripartite constitue une étape clé pour assurer une réalisation efficace de l'action. La crise sanitaire a montré la fragilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire au Congo, puis qu'on a pu observer une augmentation temporaire des prix allant jusqu'à 15%. D'où la nécessité de renforcer les chaînes de valeur agricoles », a déclaré l'ambassadeur de l'UE au Congo, Raul Mateus Paula.



Echange de parapheurs de les trois personnalités

Pour le représentant du PAM, Jean-Martin Bauer, ce projet vise à augmenter la production de produits dérivés du manioc

à 50% en introduisant de nouveaux équipements, favorisant les liens avec l'aval à travers l'organisation des foires pour mieux

faire connaître les produits au grand public.

Notons que ce projet innovant mettra un accent particulier sur

«... La partie qui finance et celle qui bénéficie ont tout intérêt à ce que les objectifs soient atteints. Ce dispositif de suivi évaluation nous permettra de nous assurer que les bénéficiaires fassent exactement ce qui est prévu dans le cadre de ce projet ».

la transformation du manioc en produits encore peu connus au Congo notamment le gari ou l'attiéké.

Satisfaite de la promptitude de l'UE aux côtés du Congo, d'une part, dans la lutte contre la covid-19, et d'autre part, dans la mise en place rapide d'un protocole de suivi qui épouse les préoccupations du gouvernement en matière d'amélioration de la performance de tout projet destiné aux populations dans une approche concertée, la ministre en charge du Plan et de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a souligné que «... la partie qui finance et celle qui bénéficie ont tout intérêt à ce que les objectifs soient atteints. Ce dispositif de suivi évaluation nous permettra de nous assurer que les bénéficiaires fassent exactement ce qui est prévu dans le cadre de ce projet ».

La Bouenza a été choisie comme région pilote pour son potentiel et son savoir-faire dans la production du manioc. D'après le PAM, les groupements de fabricants de la Bouenza exportent déjà leur gari jusqu'à Libreville. L'UE et le PAM envisagent, à l'avenir, d'étendre le projet sur l'ensemble du pays.

Lopelle Mboussa Gassia

PRÉSIDENTIELLE 2021

Dave Uphrem Mafoula confirme sa candidature

Candidat déclaré au prochain scrutin présidentiel, le président du parti Les Souverainistes, Dave Uphrem Mafoula, ne compte pas abandonner ses ambitions. Dans une interview aux Dépêches de Brazzaville, l'économiste de formation, âgé de 38 ans, entend mettre son expérience au service du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : vous avez récemment annoncé votre candidature à l'élection présidentielle de 2021. Est-ce que vous la confirmez ?

Dave Uphrem Mafoula (DUM) : Je suis un républicain sincère, un démocrate dévoué avec une expérience syndicale acquise en tant qu'étudiant dès 2004 et une expérience politique de 2012 jusqu'à nos jours. Depuis 2017, je consulte régulièrement les Congolais du nord au sud, je connais leurs souffrances et leurs attentes. Je connais les forces et les faiblesses de notre Etat.

Ce quinquennat qui est quasiment fini a creusé davantage les difficultés dans chaque famille congolaise. Aujourd'hui, il y a un profond désir des Congolais pour un leadership nouveau. Alors, j'ai annoncé ma candidature à la présidence de la République parce que j'incarne ce leadership nouveau. Je crois pouvoir mieux servir les Congolais à ce niveau de responsabilité en créant les conditions d'un véritable équilibre social dans notre pays afin de réduire le grand écart entre les riches et les pauvres. C'est pour



cette raison que je rassure les Congolais que j'irai jusqu'au bout.

LDB : Vous affichez des ambitions, mais sur qui comptez-vous pour y parvenir ?

DUM : Je suis profondément convaincu que nous sommes à la fin d'un cycle politique où la configuration actuelle opposition/majorité est une réalité à dépasser. Les Congolais ont besoin d'un

leader qui réussira à vaincre le tribalisme, à résoudre le problème de loger, de nourrir, de soigner, d'éduquer et de donner des emplois aux jeunes.

Pour ce faire, je compte sur tous les Congolais de l'intérieur comme de la diaspora. Je compte sur ces jeunes qu'on a oubliés mais qui ont les «facteurs talents et énergies» à mettre au service

du développement du pays. Je compte sur le bon sens de celles et ceux qui vivent au quotidien la souffrance causée par l'absence du patriotisme et le manque d'amour du prochain.

LDB : Certains leaders politiques conditionnent leur participation à la prochaine présidentielle par la tenue d'un dialogue national. Avez-vous également des préalables ?

DUM : Quémander le dialogue avec le pouvoir actuel, c'est gravir une montagne dont on ne voit pas le sommet. Ils vont le gravir jusqu'à quand ? Ces leaders ont-ils consulté leurs bases respectives pour légitimer leur demande ? Ceux qui font ce choix doivent se référer à l'historique des dialogues pour se rappeler qu'aucune de ces concertations n'a déplumé le pouvoir en place. Je pense que nous devons focaliser toutes nos énergies à créer les conditions d'un grand rassemblement des leaders qui voient dans l'élection présidentielle 2021 la possibilité de réussir l'alternance tant attendue. Le temps du dialogue est passé entre 2016 et 2019.

LDB : Vous êtes jeune, pour

quoi n'avez-vous pas pensé à adhérer à un parti déjà existant au lieu de créer Les Souverainistes ?

DUM : On adhère à un parti politique lorsqu'on partage ses valeurs et qu'on épouse sa vision. Je défends les valeurs telles que l'ordre, la famille, la méritocratie et le travail. J'ai lu les statuts de certains partis qui les mentionnaient mais, malheureusement, ces valeurs sont absentes dans la pratique.

Ce qui explique le non-respect des lois et règlements de la République par certains cadres politiques parce qu'ils sont dans des formations politiques manquant la culture de strict respect des textes fondamentaux. Les Souverainistes sont un parti de la droite sociale respectueux de ses textes et exemplaire, créé depuis 2016. Il est représenté dans neuf départements du pays, nous sommes en train de structurer les trois départements restants, notamment la Likouala, le Kouilou et la Cuvette-ouest pour nous conformer à la nouvelle loi sur les partis politiques de 2017.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

VIE D'ENTREPRISE

La RSE un outil important pour gérer la Covid-19

Dans le but de faire face à la pandémie du coronavirus, Vivianne Okouma Mbella née Tchichelle, consultante en responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), environnement et développement durable, conseille aux entreprises congolaises d'intégrer dans leur gouvernance la politique RSE et d'arrêter de la considérer comme un luxe.

Depuis plus de 8 mois, la Covid-19 secoue le monde accentuant la crise économique et financière due à la chute du prix du baril de pétrole. Cette pandémie a perturbé l'économie mondiale en touchant tous les secteurs d'activités. Comme bon nombre de pays du monde, le Congo n'est pas épargné. Les entreprises usent des voies et moyens pour s'en sortir. Plusieurs d'entre elles ont soit réduit leurs effectifs, soit fermé les portes. Vivianne Okouma Mbella exhorte les entreprises congolaises à intégrer dans leur gouvernance la RSE qui, selon elle, est un outil important pour gérer la pandémie et anticiper les risques.

« Les entreprises qui en amont avaient déjà dans leur gouvernance une politique RSE avaient des stratégies qui leur ont permis de ne pas fragiliser leurs finances, leurs salariés, l'environnement dans lequel leurs activités sont réalisées. Par contre, les entreprises qui n'avaient pas de politique de RSE ont été surprises par cette crise et se sont retrouvées dans des situations qui les ont conduites à réduire le nombre de salariés. Certaines ont carrément fermé parce qu'elles n'avaient pas de stratégies pour faire face à ce

genre de crise. Avec la RSE, l'entreprise est à mesure d'anticiper les risques », a-t-elle conseillé.

D'ailleurs, pour permettre aux responsables d'entreprises congolaises de bien saisir l'importance de la RSE, Vivianne Okouma Mbella a animé, le 13 août dernier par visioconférence, un atelier sur l'apport de la RSE dans la gestion de la situation actuelle de crise sanitaire. La rencontre ayant réuni les entrepreneurs, les responsables des ressources humaines et autres, a aussi permis de faire découvrir la norme de référence de la RSE.

« La norme Iso 26000 énonce certaines pratiques, certains principes et les questions centrales qui sont subdivisées en domaine d'action. L'entreprise peut mettre en place des pratiques pour anticiper les risques financiers, sociétaux, environnementaux. Cela permet de ne pas être surpris et d'anticiper sur les effets négatifs éventuels d'une crise », a indiqué Vivianne Okoumambela.

Les participants à cette rencontre ont émis les réserves sur la manière dont l'Etat accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de la démarche RSE afin de l'utiliser comme outil de lutte contre la pandémie ; les questions centrales



Vivianne Okouma Mbella née Tchichelle

précises de la norme RSE à intégrer dans la gouvernance de l'entreprise pour lutter contre la pandémie ; la manière de pérenniser les bonnes pratiques de la RSE dans l'entreprise pour protéger les salariés et faire face à une autre crise. Vivianne Okouma Mbella a aussi évoqué l'importance du lien entre la RSE et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. « Les 17 objectifs ODD peuvent constituer une ligne directrice pour les entreprises afin de réellement prendre en compte le social, l'économie, l'environnement et faire l'équilibre entre les 3 volets, ce qui renforce leurs capacités à faire face à une crise », a-t-elle soutenu.

Elle a appelé les entreprises congolaises à ne plus considérer la politique RSE comme étant un luxe : « Ce n'est pas un luxe d'intégrer la RSE dans son entreprise même si cela nécessite de prévoir un budget y afférent. On ne le fait pas seulement pour la philanthropie. Il y a des entreprises qui affirment avoir leur politique RSE mais est-ce que cela se répercute au niveau de leurs fournisseurs, leurs clients, leurs partenaires et sous-traitants ? », s'est interrogé Vivianne Okouma Mbella.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SÉRIE-TV

La sortie de « Somo » prévue avant la fin de cette année

Après la réalisation de plusieurs films, le réalisateur congolais Albe Diaho opte cette fois-ci pour une série intitulée « Somo » dont la date de sortie est prévue pour bientôt.

« Somo », qui signifie ce qui suscite l'émoi, est une série musicale congolaise qui rassemble en parallèle plusieurs profils comme des mannequins, des acteurs de cinéma avérés, des comédiens, danseurs et stylistes. Ainsi, le casting affiche entre autres : Herman Kimpo, Nestelia Forest, Mixiana Laba, Wisdom Mouagal, Christelle Nanda, Lionel Mabilia, Skrix, Karel Kouélany, etc. Pour mener à bien ce projet, Albe Diaho a travaillé en étroite collaboration avec les réalisateurs Dinel Desouza et Neuvrux Vocer, ainsi qu'avec la scénariste Roxiane Helena.

« Nous avons reçu près de deux

cents personnes lors du casting et au final nous avons jugé bon de donner la chance aux jeunes car cette histoire musicale, dramatique, parle directement à la jeunesse. Somo est aussi une plateforme artistique qui réserve beaucoup de surprises. Et, pour le moment, je ne veux pas étaler mes attentes mais seulement travailler, travailler et encore travailler pour tout finaliser dans les moindres détails avant la date de sortie de la série qui sera bientôt communiquée sur les réseaux sociaux », a déclaré Albe Diaho.

Selon ses propos, ce qui empêche

l'être humain de sortir et valoriser le trésor enfoui au fond de lui c'est la peur. Somo est donc un appel d'éveil et de responsabilité pour sortir de la zone de confort et atteindre enfin ses rêves. « Ce concept se veut une mentalité, un caractère surhumain parce que l'être humain pour réussir doit, à un certain moment, faire peur ou surmonter la peur afin d'attirer les ondes qui lui sont destinées », estime Albe Diaho.

Notons qu'Albe Diaho est réalisateur, scénariste et acteur congolais qui a débuté sa carrière artistique en 2008 avec Ciné-art connexion. En 2013, il crée une petite boîte de production, Cible record film, avec laquelle il tourne son premier long-métrage « L'autre face de la vie » puis en 2014, « Le choix ». En parallèle de Cible record film, le jeune cinéaste travaille avec la société Sky Vision Médias qui a produit son tout dernier long-métrage, « Diboulou ». Prix du meilleur artiste-cinéaste aux Sanzas 2019, Albe Diaho se dit heureux de contribuer à l'essor et au rayonnement du cinéma congolais. Par ailleurs, il espère que « Somo » plaira énormément aux cinéphiles congolais et ceux d'ailleurs.

Merveille Atipo

CYCLISME

L'édition 2020 du grand Prix Chantal Biya reportée

Le report de la 20e édition du Grand Prix Chantal Biya a été annoncé, le 22 septembre, par un communiqué officiel de la Fédération camerounaise de cyclisme.



Initialement prévu du 18 au 22 novembre, ce grand événement de cyclisme est, selon ce communiqué, relayé par plusieurs médias, remis à une date ultérieure.

Ce document rapporte que ce renvoi a été sollicité par le président de l'Union cycliste internationale (UCI), David Lappartient, partenaire de cette course à vélo, à caractère international.

« L'épreuve ainsi reportée se retrouvera déjà sur le calendrier UCI 2020, ce qui n'empêche pas l'organisation d'une autre édition plus tard au cours de l'année 2021 », précise le document.

Notons que le Grand Prix Chantal Biya est une compétition cycliste organisée chaque année au Cameroun.

Créée en 2001, la course fait partie de l'UCI Africa Tour, depuis 2006. Elle porte le nom de Chantal Biya, la première dame du Cameroun.

A travers ce report, l'Algérien Azzedine Lagab, qui a remporté l'édition 2019 dudit prix, à Yaoundé, gardera encore son titre. Il avait, en effet, fini premier du classement général, devant le Slovaque Marek Canecky et le Néerlandais Arjan Hofman.

Rude Ngoma



VIE ASSOCIATIVE

L'AEERP le projet de réinsertion socio-économique de la jeunesse du Pool

L'Association des élèves et étudiants ressortissants du Pool (AEERP) a lancé le 24 septembre à Nganga-Lingolo, département du Pool, la première édition du projet de réinsertion socio-économique de la jeunesse de ce département en présence du chargé d'affaires de la République d'Allemagne au Congo et autres autorités parmi lesquelles Mgr Anatole Milandou et Louis Portela Mbouyou.

Lancé sur le thème « *La consolidation de la paix sociale des jeunes et leur réinsertion socio-économique dans le département du Pool* », quatre groupements au total ont bénéficié des kits agricoles. Un pour l'élevage porcin, un autre pour la pisciculture et deux pour le maraîchage.

S'adressant aux bénéficiaires de ce projet, le président du comité d'organisation Théophile Moyo Malanda a rappelé aux uns et aux autres que, le projet est important à la fois aux niveaux départemental, national et international, car il met la terre au centre des enjeux pour la réinsertion de la jeunesse. En la dotant d'outils agricoles capables d'assurer leur indépendance sociale.

« C'est bien de se confier à la terre car elle est au centre des enjeux du développement de la société. La terre ne ment jamais et tout porte à croire qu'elle est cet élément dont l'homme ne pourra jamais se séparer. Oui nous bâtissons avec la terre et mieux encore nous tirons de la terre les



Kalle Willem Holzfuss et Théophile Moyo Malanda remettant un échantillon des kits agricoles aux bénéficiaires

éléments nécessaires à notre subsistance », a-t-il souligné avant d'ajouter, « *Chers jeunes, façonnons la terre avec l'agriculture. Devenons les artisans du développement à travers l'agriculture. Oui, l'agriculteur est un artisan qui façonne la terre afin d'en tirer le rendement le plus élevé tout en maintenant*

sa fertilité ».

L'agriculture, a-t-il renchéri, est la mère des autres arts, lorsqu'elle est bien menée tous les autres arts prospèrent. Comme pour vous dire, le travail de la terre est voué à un bel avenir et avec la terre, le Pool va reprendre sa place de locomotive du développement du Congo.

Prenant la parole à cette occasion, le chargé d'affaires de la République d'Allemagne au Congo Kalle Willem Holzfuss a fait remarquer que la fin d'un conflit violent n'est toujours pas synonyme de paix car la paix, a-t-il dit, n'inclut pas seulement l'absence de lutte.

La question de savoir comment

une société peut retrouver la paix est beaucoup plus difficile à répondre cependant un élément important c'est certainement la réintégration des combattants dans la société civile et cela inclut la création des perspectives économiques pour les personnes et les familles affectées et la jeunesse.

« *L'ambassade Allemande et moi-même sommes heureux de soutenir ce projet et nous comptons apporter une petite contribution à cette intégration* », a-t-il souligné, car après tout, la capacité à assurer son propre approvisionnement alimentaire est la base de toute activité économique.

« *Je suis donc convaincu que le projet et les matériaux achetés avec l'aide de l'Ambassade créeront des opportunités de développement pacifique et cela profitera aux participants de ce projet mais aussi à la société* », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

MUSIQUE

L'orchestre « Dolisiana » en studio à Brazzaville

Le célèbre orchestre de la capitale de l'or vert, séjourne à Brazzaville pour l'enregistrement d'un maxi single intitulé « Avis du public », en vue de permettre aux amoureux de l'art d'Orphée de passer les fêtes de fin d'année sous leurs mélodies.

Après « Belle Clara », « Mission finale », « Police militaire », « Force de coalition », « A toute épreuve » dans lesquels Merlin Bouton mettait ses empreintes, puis « Signature des grands », Dolisiana entre en studio pour l'enregistrement d'un maxi single intitulé « Avis du public ». L'annonce a été faite aux Dépêches de Brazzaville par Tchycho Ferbal le chef d'orchestre, accompagné de Banderas Chaidana, chanteur deuxième voix et C.28 chanteur première voix.

« *Ce maxi single contient trois titres, dont "L'homme facilitateur" dédié à notre grand frère Christian Yabbat-Ngo, puis "Avis du public", un titre révoltant auquel nous demandons au public d'apprendre à juger le talent que nous avons au sein de l'orchestre Dolisiana. Et enfin "Général kinfua". Nous savons que nous passons des moments difficiles avec le Covid-19, mais nous sommes convaincus que le monde reviendra. C'est pourquoi, pour ne pas laisser le terrain vide, nous avons pensé mettre sur le marché cet album que les gens vont déguster pendant toute la période des fêtes* », ont-ils déclaré.

Tchycho Ferbal a profité de l'occasion pour lancer l'appel à tous les artistes du Congo-Brazzaville à être forts. Et surtout, il invite les gouvernants à voir de près la



Tchycho Ferbal, chef d'orchestre de Dolisiana, entouré des chanteurs Banderas Chaidana et C.28 (crédit photo/ADIA)

situation des artistes musiciens, parce qu'au sein des différents orchestres, il y a des artistes désœuvrés qui, par ailleurs, ont beaucoup de charges dans leurs familles respectives. Et, lorsqu'il n'y a plus de productions, la vie devient de plus en plus difficile. Une manière également pour le chef d'orchestre Dolisiana de demander à l'Union des musiciens congolais (UMC) de se mettre debout afin de défendre les intérêts des artistes.

Tchycho Ferbal a aussi annoncé une probable collaboration entre son orchestre et Super Nkolo Mboka de Djoson philosophe. «

Nous remercions le président de l'orchestre Super Nkolo Mboka pour nous avoir facilité certaines choses. Nous osons croire que dans les échéances qui arrivent, Dolisiana et Super Nkolo Mboka parleront le même langage dans les visions, les réalisations des spectacles, les projets d'album, ... Une future collaboration entre nos deux orchestres respectifs est en vue. Dès que les mesures seront levées, Djoson philosophe pourra venir se produire à Dolisie pour un show commun. »

Dolisiana un orchestre référentiel

S'il est admis qu'il n'y a pas de référence sans sa localité, Dolisiana est l'unique et le seul groupe au Congo qui porte le nom de sa ville, Dolisie où l'orchestre est basé. En effet, c'est pour se reconnaître orchestre de Dolisie, que ce groupe qui a vu le jour en 1992 a pris le nom Dolisiana.

Deux fois champion du Congo avec des opus comme « Belle Clara » et « Mission finale » qui ont propulsé ce groupe au firmament de la musique congolaise, cet orchestre est passé de l'autre côté de la gloire à partir de 1997, suite aux événements douloureux que le pays a connus. Les artistes

musiciens de ce groupe partis de Dolisie se sont retrouvés du côté de Libreville, où après deux ans, les choses n'ont pas malheureusement marché comme ils le souhaitaient. D'où, certains d'entre eux ont rebroussé chemin pour Dolisie et d'autres sont restés à Libreville.

De retour à Dolisie et pour se remettre sur les rails, l'orchestre de la capitale de l'or vert, a lancé l'opus « Police militaire ». Cet opus a été lancé pour discipliner les militaires qui, au sortir des événements douloureux de 1997, ils continuaient à maintenir l'esprit de guerre. Aussi, cet orchestre a contribué activement à la conscientisation des familles déplacées afin qu'elles regagnent leurs localités, après les événements de 1997.

De 2000 à 2020, le groupe tient le flambeau, et a fait sortir l'un de ses poulains, en la personne de Merlin Bouton, un artiste talentueux qui a passé de bons moments au sein de l'orchestre Wenge Musica Maison Mère de Noël Ngiama Makanda dit Werrason le roi de la forêt. Il s'est remarqué et a mis tous les mélomanes d'accord, à travers la chanson publicitaire « Primus ». Dolisiana est un groupe ouvert et joignable au 069421968/044665166.

Bruno Okokana